

# communiqué DE PRESSE

Mardi 18 novembre  
2014

## Biodiversité : la Métropole récompensée

Depuis 2010, le concours de la « Capitale française de la biodiversité » récompense les collectivités locales qui s'engagent dans la préservation de la biodiversité. Pour sa première participation, la Métropole a reçu trois libellules sur cinq et arrive première ex æquo de sa catégorie avec Nice Métropole.

La récompense de ce concours, dont la thématique de cette édition 2014 portait sur l'agriculture urbaine, périurbaine et biodiversité, constitue un encouragement pour l'ensemble des actions de la collectivité tout en amplifiant son rôle d'entraînement auprès des communes et des particuliers. Parce que la préservation de la biodiversité doit être une ambition collective.



Pour défendre sa candidature, la Métropole a mis en avant trois de ses actions principales :

- Le programme « mares »
- Le programme « messicoles »
- La promotion du jardinage durable

En effet, la Métropole agit dans la localisation, la caractérisation et l'inventaire des mares sur son territoire, mais également **dans la sensibilisation de leurs propriétaires à leur préservation**. Pour cela, un conseiller accompagne tout au long de l'année les habitants dans la restauration et la gestion de leur mare. Les communes sont également associées à ce programme.

Parmi les principales préoccupations, la conservation du patrimoine très riche des plantes messicoles du territoire, **qui compte pas moins de 84 espèces dont un grand nombre sont rares ou menacées**. Des agriculteurs, dont une dizaine présents dans la boucle d'Anneville ont notamment été sensibilisés à la présence de messicoles dans leurs champs.

## communiqué DE PRESSE

Depuis deux ans, **un observatoire participatif "A la recherche du bleuet perdu" destiné au grand public existe**. Afin d'améliorer les connaissances sur le bleuet pour protéger au mieux cette espèce et sensibiliser les habitants, la Métropole et le Département de l'Eure ont lancé l'opération « À la recherche du bleuet perdu ». Les habitants qui observent un bleuet près de chez eux ou lors d'une promenade peuvent le photographier, noter sa localisation précise (nom du champ ou géolocalisation) et envoyer cette photo par e-mail ou par voie postale à la Métropole.

Enfin, la Métropole gère 380 espaces verts en gestion différenciée et soutient les communes membres de son territoire dans cette démarche. Onze villes du territoire se sont engagées à signer la Charte de « bonne conduite » avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) structure émanant du ministère de l'agriculture spécialisée auprès des collectivités pour le passage au « Zéro Phyto ». La Métropole les accompagne **pour définir un plan d'entretien des espaces verts et de désherbage, former et accompagner les agents...** Saint-Jacques-sur-Darnétal est la première commune à avoir adhéré au dispositif. Elle a d'ailleurs finalisé les phases d'accompagnement et de suivi.

Pour accompagner ce changement, **la Métropole sensibilise le grand public au jardinage durable notamment à travers son club de jardiniers**. Depuis 2007, elle réalise la promotion du compostage grâce à des formations et à la distribution de composteurs et s'intéresse à la création de jardins partagés autour de ces composteurs.

Le comité scientifique et technique du concours, composé de chercheurs, de naturalistes, d'urbanistes, de praticiens et de spécialistes de la nature en ville, a ainsi pu constater sur dossier et sur le terrain de la volonté politique forte de la Métropole **de préserver la biodiversité et les espaces naturels et agricoles ainsi que de l'engagement de ses équipes et de la rigueur scientifique des projets mis en place**. C'est pourquoi il a décidé de la récompenser à hauteur de ces trois libellules. La Métropole sera par ailleurs citée parmi d'autres exemples dans le recueil d'actions, source d'inspiration pour les collectivités françaises, à paraître fin novembre. Elle est fortement invitée à renouveler sa participation l'année prochaine.

Plus d'infos, [www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr) et [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

Retrouvez tous nos communiqués et dossiers sur [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr), rubrique « Presse »